

● ● ● ACTIONS DE MUTUALISATION AUTOUR DE L'OPEN ACCESS EN FRANCE ET PARTENARIATS EUROPÉENS.

Comment l'open access se porte-t-il en France ? On peut dire aujourd'hui qu'il jouit d'un contexte favorable, tant les prises de positions sont nombreuses, notamment autour du texte de loi *Pour une République Numérique* et de son article 17 donnant le droit au chercheur de rendre disponible son article en version numérique à certaines conditions¹. La Conférence des Présidents d'Universités et le Centre National de la Recherche Scientifique ont ainsi conjointement communiqué sur cette loi, y ajoutant une volonté de voir le *Text and Data Mining* (TDM) en faire partie. L'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU) et le *consortium* Couperin² ont également communiqué en amont, au moment de la consultation publique. Ces textes sont l'effet visible d'un travail souterrain de mutualisation et de *lobbying* qui existe depuis de nombreuses années, aussi bien au niveau de Couperin qu'à celui de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN)³

Couperin travaille sur l'open access depuis une dizaine d'années⁴. Ses actions sont portées par le groupe de travail sur l'accès ouvert (GTAO), initié en 2008.

mation des gestionnaires d'archives et aux référentiels d'autorité tels qu'IDRef ou Orcid. Nombre de ses membres sont aussi très investis dans le groupe des administrateurs de portails Hal qui est en cours de structuration. Enfin, le **groupe « information-communication »** a un double objectif : celui de communiquer sur les actions du GTAO (site *couperin.org*, twitter, mail) et celui de promouvoir l'*open access* auprès du grand public et des chercheurs, ce qui est l'objet du site *openaccess.couperin.org*. Ce site, ouvert en octobre 2015, s'adresse au public intéressé par l'*open access* en tant que chercheur, auteur ou éditeur. Il vise à donner des éléments de compréhension et des outils pratiques (comme un avenant à un contrat d'édition par exemple).

Les actions du *consortium* au niveau national sont de plus soutenues par plusieurs projets européens. En effet Couperin, avec cinquante autres institutions de toute l'Europe, est partenaire du projet européen pour l'accès ouvert aux publications scientifiques « OpenAIRE2020 » depuis sa création en 2008. Le *consortium* accompagne l'obligation de dépôt des publications issues de la recherche financée par la Commission Européenne⁵. Quant au partenariat de Couperin dans le projet Foster⁶, il vise à mettre en place des mécanismes pérennes au bénéfice des chercheurs européens pour promouvoir la science ouverte dans leurs méthodes de travail de tous les jours. Il a permis à Couperin de soutenir financièrement plusieurs journées d'information sur l'*open access* auprès de doctorants et de chercheurs.

La BSN, à travers ses segments 4 sur l'*open access* et 7 sur l'édition scientifique publique, participe également à la promotion de l'*open access* en France. Les deux segments ont été de fervents promoteurs de l'article 17 de la loi citée ci-dessus et de la possibilité pour les chercheurs de faire librement de la fouille de données. Ils s'attachent aujourd'hui à étudier les nouveaux modes d'éditorialisation tout en recueillant des indicateurs sur le volume des articles publiés en *open access* en France.

CHRISTINE OLLENDORFF

Directrice de la Documentation et de la Prospective
Arts et Métiers
Christine.ollendorff@ensam.eu

[1] www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do;jsessionid=55CC0E2A4837481CF39DD94DFD8707C6.tpdila19v_2?idDocument=JORFDOLE000031589829&type=contenu&id=2&typeLoi=proj&legislature=14

[2] www.couperin.org

[3] www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/

[4] openaccess.couperin.org

[5] En tant que *National Open Access Desks* (NOAD) pour la France, Couperin participe au développement des activités pour collecter les résultats issus des projets H2020 et aider les établissements à la mise en place de plans de gestion de données (« *data management plans* »)

[6] *Facilitate Open Science Training for European Research*, projet européen de soutien d'actions de formation à l'*open access*.

Phot. Biblioteekje / Flickr / CC BY-NC-SA 2.0



Aujourd'hui, le GTAO regroupe une trentaine de professionnels des bibliothèques et quelques chercheurs. Il a pour objectif de promouvoir l'*open access* dans les établissements membres de Couperin par des actions de mutualisation autour de quatre groupes thématiques : avec le **groupe juridique**, sont abordées les questions de la contractualisation avec les éditeurs, de l'application des mandats d'obligation de dépôt et du recensement des politiques d'ouverture des éditeurs français. Le **groupe « bonnes pratiques »**, après avoir dépouillé la dernière enquête Couperin sur les archives ouvertes, recense aujourd'hui dans une cartographie les différentes sources d'informations permettant de promouvoir l'*open access*. Quant au **groupe « spécifications »**, il s'attache à décrire les moyens techniques et humains nécessaires au bon fonctionnement d'une archive ouverte, qu'elle soit autonome ou sous forme de portail Hal, en s'intéressant à la for-